

2021
Décembre

Bulletin Infos

Antogny



www.antognyletillac.com

P 2

La Fibre
Borne WIFI
Logements
communaux

P 3

Station
d'épuration
Enfouissement
lignes

P 4

Installation
thermique
Commerce
multi-service

P 5

Histoire de la
bûche de Noël

P 6

Syndicat
de chasse
Comité des fêtes

P 7

Pêle-Mêle

P 8

Nos habitants
ont du talent
Etat civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Ce bulletin proposé est un lien qui témoigne du dynamisme de la commune.

Après la mise en location des deux logements communaux, le conseil municipal souhaite l'ouverture prochaine du commerce, tant attendue.

Parmi les sujets majeurs : la modernisation de l'assainissement collectif. Les postes de refoulement seront réhabilités et une nouvelle station est prévue. Ces travaux permettront de débloquent le projet de constructions neuves.

Face aux contraintes sanitaires, nous nous adaptons. Ainsi, les associations poursuivent leurs activités dans le respect des règles imposées. La présentation des vœux 2022 est annulée, comme dans de nombreuses communes.

Quant à la fête intercommunale de Pussigny, Ports et Antogny-le-Tillac prévue le 26 février prochain, une décision définitive sera prise en concertation en début d'année.

Toutes les incertitudes concernant votre bien-être et votre santé méritent d'être levées pour une manifestation de cette ampleur.

Je vous souhaite tous mes vœux de santé et de bonheur.

Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Serge MOREAU



Directeur de la publication : Serge Moreau

Responsables de la communication : Laurent Carré, Michèle Dausset, Pascal Labarre, Pascale Le Potier, Emmanuel Ligonnière, Stéphanie Pichon, Didier Thivellier, Ludovic Urbanovsky, Jean-Claude Leblanc, André Jousset, Louise Chaslon.

Réalisation : Commission Communication - **Conception/Impression** : Imprimerie des Ormes - 05 49 85 05 77

Travaux et Bâtiments

La fibre arrive dans notre village !!!

Vous l'avez très certainement constaté, les équipes de TDF ont œuvré cet automne pour apporter la fibre jusqu'à nous.

Tous les tirages, raccordements et tests prévus seront terminés fin janvier.

Un prochain est maintenant une réunion publique sera organisée en février.

C'est alors l'occasion d'avoir davantage d'informations sur cette technologie et de connaître la situation de vous y raccorder.

Etat du déploiement sur PUSSI01

Rappel de la situation au 22/10/2021:

REPRISE	Description	Nombre de prise
	Pussigny + Antigny le Tillac Pas d'Audiot encore lancé	61

PLANTATION POTEAU	DATE PLANTATION	FIN DE CHANTIER ESTIMÉ
POTEAUX VDFP 17 PDI	09/11/2021	15/11/2021

GC	Total GC NH	LR Impactés
Tirage ZONE 1	4900	27
APD GC en cours Blue Infra ZONE 3 BIS	121,5	135
En validation STA		

Situation au 08/11/2021:

PUSSI01	NB LR	PRISES CONSTRUITES	PRISES A CONSTRUIRE	LR bloquées par le GC	314 PRISES A CONSTRUIRE DONT:	
					LR bloquées par les remplacements poteaux Orange	LR bloquées par les plantations poteaux VDFP
	374	60	314	179	49	86
60 LR	Recetté en S43					
179 LR	Blocage GC => 135 LR bloquées par 100m de GC => Validation oral du STA => En attente de la PMV 5 Km de GC à faire => Bloque 44 LR => GC programmé pour mi-Novembre.					
86 LR	16 poteaux à planter.					
49 LR	Tirage provisoire sur poteaux à changer (sauf présence étiquette jaune).					

► Planning prévisionnel de déploiement de PUSSI01:

PUSSI01	Nb LR	nov-21				Dec-2021					janv-22				Fev-2022				mars-22					
		S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S01	S02	S03	S04	S05	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	
Prises recettées	60	Commercialisation de 60 LR à partir du 08/01/2021 (J3M)																						
LR bloquées par le GC	135					Travaux GC à planifier dès réception de la PMV					Tirage + Racco				Recette TDF et intégration de 314 LR									
LR bloquées par le GC	44					Travaux GC					Tirage + Racco													
LR bloquées par l'aerien	135	Plantations poteaux				Tirage + Racco																		
Total LR PM	374																							

BORNE WIFI TERRITORIALE



Connectivité pour nos territoires ruraux

À l'arrivée de la fibre, la mairie va profiter de "Borne WIFI territoriale" pour obtenir le bénéfice de la pose d'une antenne WIFI extérieure. Elle doit être positionnée sur la mairie.

D'une portée de plusieurs centaines de mètres, elle permettra de couvrir le rôle



Logements locatifs de Séligny

La rénovation des 2 logements communaux situés dans l'ancienne école a été terminée au printemps.

Le travail de qualité réalisé par des entrepreneurs locaux a permis de trouver rapidement des locataires.

Les 2 appartements sont occupés depuis cet été et nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants.



Station d'épuration et postes de refoulement

Le 18 octobre dernier le conseil municipal a validé le dossier « Offre maîtrise d'œuvre » pour la réhabilitation des postes de refoulement et de la construction d'une station d'épuration.

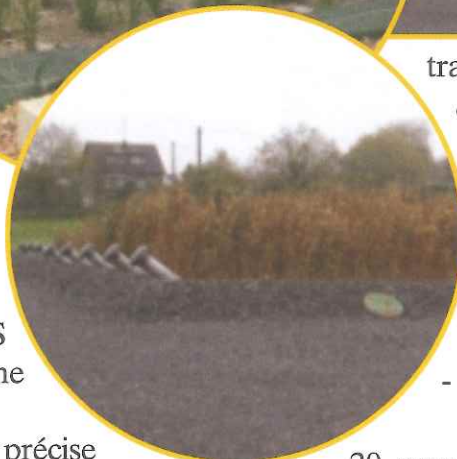
Les postes de refoulement et la station d'épuration ne répondent plus aux normes actuelles en matière de rejet et de sécurité. Cette dernière est aussi intégrée dans la zone inondable du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) donc non re-constructible en lieu et place. Cette vétusté a aussi un effet bloquant à travers les instances d'état pour intégrer de nouvelles habitations.

Le cabinet retenu pour cette mission de maîtrise d'œuvre est INFRASTRUCTURES CONCEPT dont le siège est à Notre Dame d'Oé au nord de Tours.

Il travaillera suivant une méthodologie bien précise en concertation avec le Maître d'Ouvrage.

Le coût estimatif de cette opération est d'environ 550 000 € HT. Cette étude permettra de finaliser les choix techniques, ainsi que les choix d'entreprises. La recherche de subventions en découlera à travers les instances possibles (Etat par le Contrat de Relance et de Transition Ecologique et l'agence de l'eau LOIRE BRETAGNE), il en résultera la faisabilité du projet.

Le planning prévisionnel des deux lots Postes de refoulement et Station d'épuration est sensiblement le même sur 10 mois, et se fera en fonction de l'ordonnancement des



travaux.

Chaque lot sera découpé comme ci-dessous :

- L'avant-projet (AVP)
- Les études de Projet (PRO) et levé topographique
- L'Assistance à la passation de contrats de travaux (ACT)
- Le Visa des documents d'exécution (VISA)

20 semaines seront nécessaires pour ces phases d'études préliminaires.

- La Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du chantier (OPC)

La durée des travaux est d'environ 4 mois.

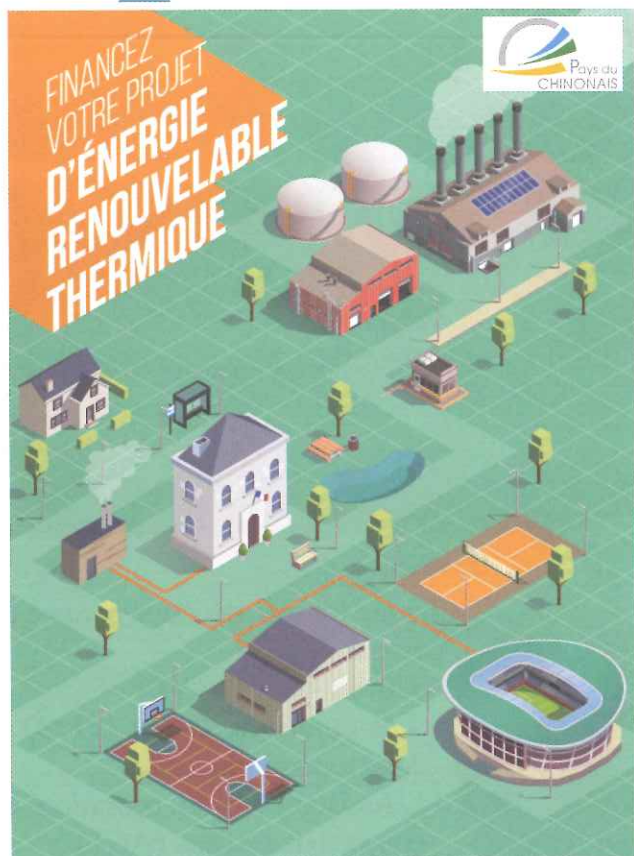
- L'Assistance aux Opérations de Réception (AOR)
- Cette période d'observation des installations d'un mois permettra de valider le bon fonctionnement et ainsi clôturer le dossier.

A suivre...

Enfouissement des lignes électriques

Entamé dans la commune depuis plusieurs années, l'enfouissement des lignes électriques présente l'avantage de réduire leur exposition aux intempéries tout en contribuant à la préservation des sites et des paysages.

Après, entre autres, le bourg d'Antogny, le hameau de Bourdigal, c'est celui de Tivoli qui a récemment bénéficié de l'effacement de son réseau électrique aérien. En raison de sa situation géographique, non loin des rives de la Vienne et à proximité immédiate du pont, Tivoli est raccordé depuis longtemps au réseau des Ormes via un câble survolant la rivière. La commune des Ormes ayant décidé courant 2021 d'enfouir son réseau dans son centre-bourg, la municipalité a proposé d'y inclure le hameau de Tivoli. Le montant de l'opération (dépose de la ligne haute tension aérienne et enfouissement des nouveaux câbles) s'est élevé à 70 389 euros. Le coût final pour la commune d'Antogny-le-Tillac a été de 5808 euros. Une part importante des travaux a été prise en charge par une subvention du S.I.E.L (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) à la hauteur de 70 %. La commune des Ormes a aussi pris en charge une partie de l'aménagement qui vient de s'achever.



Des aides financières pour une nouvelle installation thermique

Des aides financières et un accompagnement peuvent être mobilisés pour les porteurs de projets ayant un n° SIRET (entreprises, associations, collectivités, prestataires touristiques...)

Dans le cadre du COT EnR* signé par le Pays du Chinonais, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, l'ADEME et la Région, l'aide peut atteindre 45% du coût du dispositif (dossier à déposer rapidement).

Sont éligibles les projets d'installation de production de chaleur à partir de bois énergie, géothermie, chaleur fatale et solaire thermique.

**Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques*

Plaquette d'informations disponible sur le site du Pays : www.pays-du-chinonais.fr

Contact : Marie ROUQUETTE au SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU CHINONNAIS - 02 47 97 09 09 - marie.rouquette@pays-du-chinonais.fr

Commerce multi-services



La commune d'Antogny le Tillac recherche un exploitant dynamique et motivé pour son **commerce Restaurant-bar-multiservices** créé dans une ancienne maison de bourg.

Ce village de 500 habitants est situé sur l'axe Tours / Poitiers à 15km de Châtellerault.

Le local est au cœur du village sur la rue principale et attenant à un espace public tout récemment aménagé (terrains de pétanque, jardin d'enfants,...)

L'établissement a été entièrement restauré avec des équipements neufs et de qualité.

Il comprend une salle de restaurant avec un bar et une cuisine professionnelle. Il dispose aussi d'une cave, de 2 pièces et d'une terrasse ouverte sur une placette arborée.

La mairie possède la licence IV ainsi que les autorisations destinées à la vente du tabac.

L'établissement offre un réel potentiel : bar, cuisine traditionnelle ou élaborée, soirées à thème, plats à emporter et autres services que vous souhaiteriez développer.

Si vous avez le sens de l'accueil, que vous êtes qualifiés, entreprenant et disponible nous serions heureux de vous rencontrer pour vous faire visiter et échanger autour de votre projet. Désireux d'accompagner la réussite de cette entreprise le conseil municipal sera aux côtés du nouvel exploitant pour faciliter la mise en place.



A l'origine il s'agit d'un rite païen. Pour la nuit la plus longue de l'année, celle du solstice d'hiver, on brûlait une énorme bûche mais pas n'importe laquelle, elle devait être sacrée car elle était une offrande aux dieux, c'était la fête du Yule. Une procession avait donc lieu, le bois était gravé ou décoré et le maître de maison ou son fils aîné qui représentait la famille versait un peu de vin ou d'huile d'olive sur la bûche avant de la déposer dans l'âtre de la cheminée afin de s'assurer une bonne récolte. Elle brûlait toute la nuit. On conservait les cendres pour contrecarrer le mauvais sort, aussi étaient-elles réparties autour des maisons pour les protéger ou dans les champs pour les fertiliser.

Au Moyen-Age, cette coutume rappelait la naissance de Jésus dans le froid d'une étable et que la seule chaleur venait des animaux. Alors dans chaque maison, un des membres de la famille veillait toute la nuit car le feu ne devait pas s'éteindre.

Puis au XIX^e siècle, avec l'arrivée des poêles, les grandes cheminées ont disparu ainsi que la tradition de la bûche qui se consumait. Au milieu du siècle, le morceau de bois se transforma en gâteau. Il est impossible de dire précisément qui a été à l'origine de ce dessert. Mais ce n'est qu'après la libération dans les années 1945-1950 que la bûche en tant que pâtisserie est devenue populaire.



Nous avons la chance aujourd'hui d'avoir une bûche de chez nous : **La Tourangelle**.

En 1996, pour la venue du Pape Jean Paul II, à Tours, un biscuit à base de noisettes et d'amandes, a été conçu par les pâtisseries de Touraine. Le choix de la noisette s'explique « parce que les chemins de Touraine comme les chemins de Saint Martin sont bordés de noisetiers » précisent les pâtisseries. C'est ce biscuit qui va servir de base pour notre bûche locale, mise au point par la Chambre Syndicale des Patrons Pâtisseries Confiseurs Glaciers de Touraine en 2007. Une crème à la vanille est ajoutée au biscuit et des pommes du terroir caramélisées à la fleur de sel viennent finaliser ce dessert.

N'hésitez donc pas à déguster à Noël, La Tourangelle, et en attendant

A vos crayons de couleurs !



Association des propriétaires et Chasseurs d'Antigny Le Tillac

Malgré la pandémie et son cortège de restrictions de déplacements, l'Association a continué ses missions de chasse et de régulation de la faune sauvage ainsi que la protection de cultures par la pose de clôtures électriques.

Nous avons prévu quelques manifestations festives au cours de l'année mais nous avons dû y renoncer. Nous remercions le Comité des Fêtes de nous avoir permis de tenir un stand à l'occasion de la Fête de l'Été.

Suite à la couverture médiatique sur les accidents dus à la pratique de la chasse, l'Association a été interpellée plusieurs fois sur le partage des chemins et des routes.

Nous rappelons que la chasse est interdite sur les

voies publiques mais nous sommes conscients que la proximité peut être compliquée et qu'un sentiment d'insécurité apparaît chez le promeneur quand il entend les chiens et des coups de fusils.

De la fin août au 31 mars, les battues de régulation avec tirs à balles ont lieu principalement le samedi pour laisser la pratique de la chasse devant soi avec tirs à la grenaille de plomb s'effectuant le dimanche. Nous conseillons aux organisateurs de randonnées, promenades équestres, cyclistes, etc ... du samedi de prendre contact avec Monsieur Christian PION afin de connaître les secteurs de chasse prévus et éventuellement de les déplacer.

LE BUREAU

Comité des Fêtes

BROCANTE DE L'ÉTÉ

Le contexte sanitaire incertain a repoussé au mois de juin la décision d'organiser une Brocante de l'Été (à la place de la Fête de l'Été) pour maintenir la tradition.

La date était trop tardive pour solliciter nos sponsors habituels (et fidèles) et pour respecter les règles sanitaires, la vente de repas sous chapiteau n'a pas pu être réalisée.

Néanmoins, malgré quelques difficultés liées à l'arrivée très matinale (4h) des premiers exposants, cette brocante a été une grande réussite : plus de 160 exposants et beaucoup de visiteurs.

En parallèle les animations musicales se sont montrées à la hauteur des attentes.

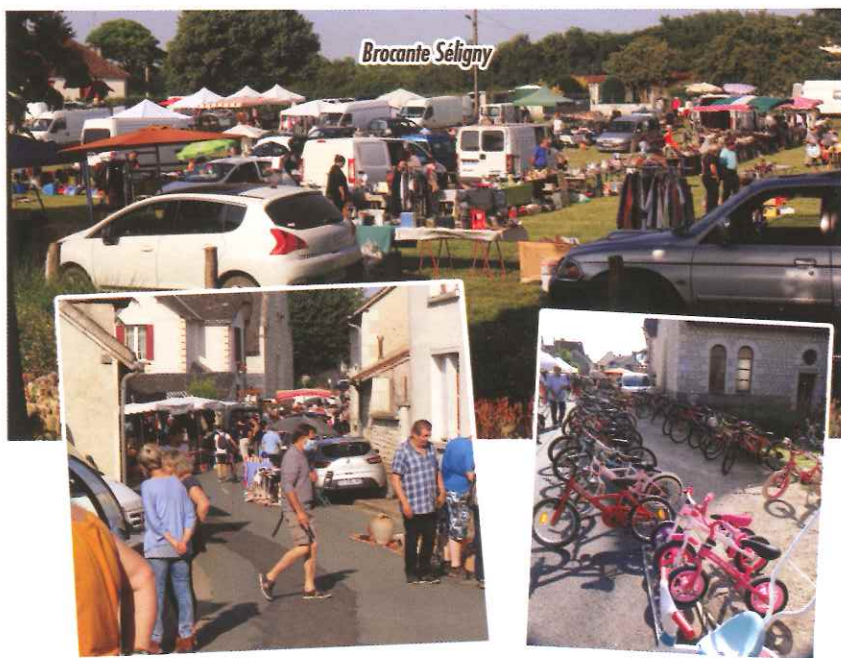
Merci à tous les bénévoles qui ont participé avant, pendant et après à la réalisation de cette fête traditionnelle. Si vous souhaitez participer à l'animation de notre commune n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du comité des fêtes.



Sortie Sélignoise avec le Syndicat de la Manse



Repas du comité des fêtes



Brocante Séligny



Halloween



11 Novembre



Peintures sur porcelaine

Marie-Ange Ouvrard d'Antogny est une "artiste". Depuis 7, 8 ans elle dessine, décalque et peint sur tous les supports de porcelaine blanche, assiette, plat, vase, tasse...

Marie-Ange cuit toutes ses compositions dans un four de 35 litres pendant environ 3 heures sous 800 degrés.

Cette passion est venue au hasard d'une rencontre. Par la suite, elle a adhéré à l'association "pinceaux et porcelaines de Pouzay" pour se perfectionner.

Son matériel se compose de petits pinceaux, de petites spatules, de crayons gras, de nombreux pigments de couleurs différentes, d'huile pour la dilution des pigments, d'essence d'orange pour ramollir les pigments et de lavande pour retarder le durcissement de ceux-ci.

Si nous avons la chance que la fête de l'été 2022 à Séigny ait bien lieu, Marie-Ange exposera ses œuvres, qui seront en vente.

Broderies, peintures, abat-jours, font partie également de ses passions.



Etat Civil

du 16 juin au 22 novembre 2021

Décès

- Pierre Dechène le 16 juin 2021
- Maurice Complido le 29 juin 2021
- Annick Coupeau épouse Jucquois le 12 juillet 2021
- Serge Rochat le 15 août 2021
- Nicole Lebeau veuve Berkane le 28 octobre 2021